

Règlement intérieur de l'Open Rapide 2026 de Château-Thierry

Open Rapide de La Petite A, homologué pour le classement ELO rapide FIDE
Tournoi en 9 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup

Article 1 : Informations

Le club d'Échecs « **La Petite A - Château-Thierry** » organise son tournoi rapide annuel homologué FIDE le jeudi 14 mai 2026 (jeudi férié de l'Ascension) au Palais des Sports de Château-Thierry situé avenue Jules Lefebvre, 02400 Château-Thierry (à côté du parking de la Poste).

Article 2 : Organisation

- Le tournoi est ouvert à toutes les catégories ;
- Il se compose de 9 rondes à la cadence 12 min + 3 secondes par coup ;
- Le pointage débutera à 8h30 pour se terminer à 9h45 ;
- La 1^{ère} ronde débutera à 10h00, 4 rondes le matin, pause méridienne d'1h30, 5 rondes l'après-midi et remise des prix vers 17h45.
- Le nombre maximal de joueurs est limité à 150.

L'inscription sur place est déconseillée : si le tournoi est complet, vous ne pourrez pas participer

Article 3 : Conditions de participation

Licence obligatoire

Ne seront appariés que les joueurs licenciés et inscrits.

- Une licence valide pour la saison en cours (01/09/2025 –31/08/2026) est exigée ;
- Une licence B est prenable sur place (12€ seniors / 5€ jeunes).

Article 4 : Frais d'inscriptions

Tarifs :

- 15€ seniors / 8€ jeunes pour les préinscrits ;
- 20€ seniors / 10€ jeunes* sur place si pas de préinscription.

Gratuité pour :

- Les joueurs titrés : GM, GMF, MI, MIF, MF, MFF ;
- Les champions de France jeunes 2026 ;
- Le vainqueur de l'open 2025 : Guillaume LE SOLLEU.

*Sont catégorisés « jeunes » les joueurs ayant moins de 20 ans au 1er janvier 2026.

Article 5 : Inscription et paiement

Préinscription demandée :

- Par mail à echecs.lapetitea@gmail.com ;
- Inscription et paiement en ligne souhaité sur HelloAsso à l'adresse :
<https://www.helloasso.com/associations/la-petite-a-chth/evenements/open-de-l-ascension-2026> ;
<https://www.helloasso.com/associations/la-petite-a/evenements/open-de-l-ascension-2026>
- Si inscription multiple : saisie du montant total et saisie demandée de tous les noms, prénoms et numéros de licence des participants concernés que ce soit par mail ou directement sur HelloAsso.

Paiement sur place 8h30 – 9h30, pointage jusqu'à 9h45.

Prévenir en cas d'annulation ou de retard (une annulation ne sera remboursée que si elle est signalée avant la fin du pointage).

Contact : Kevin JOURDAIN - 06 22 74 89 91 - echecs.lapetitea@gmail.com

Article 6 : Prix et récompenses

Prix non cumulables réservés aux joueurs présents à la remise des prix :

- 150€ - 100 € - 50€ + coupe aux 3 premiers du classement général ;
- 50€ - 40€ - 30€ aux 3 premières féminines ;
- 15€ au premier de chaque tranche Elo Rapide ;

A quoi s'ajoutent :

- Une bouteille de champagne aux 6 premiers du classement général.
- 1 trophée pour le premier joueur de chaque catégorie jeune ;
- 1 médaille pour tous les jeunes compétiteurs ;
- 10€ par ronde à la meilleure performance si Elo Rapide classé, gagnable une seule fois par joueur.

Article 7 : Règles du jeu applicable au tournoi

Le règlement du tournoi se base sur les règles du jeu de la FIDE (93ème congrès de Chennai) entrées en application le 1er janvier 2023.

- Le règlement intérieur sera affiché dans l'aire de jeu avant le début de la compétition. Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement.
- L'article A.5 s'appliquera pour l'intégralité de la compétition.
- Les téléphones portables et tout appareil électronique, doivent être éteints dans la salle de jeu, n'émettent aucun son et être non-visibles sous peine de perte de la partie en cours.

Toute utilisation d'un appareil électronique, en dehors de la pendule, pendant la ronde en cours sauf justification, entraînera la défaite de la partie ;

- La tenue et le comportement des joueurs doivent être corrects.
- Le bye n'est pas autorisé dans ce tournoi rapide.

Article 8 : Départages

- 1) Buchholz tronqué (calculé par le logiciel PAPI) ;
- 2) Performance ;
- 3) Kashdan.

Article 9 : Forfait

Tout forfait doit être justifié et signalé à l'arbitre avant le lancement de la ronde concernée.

Sans signalement préalable, tout joueur ne se présentant pas à sa table après 12 minutes et 3 secondes de jeu sera déclaré forfait pour la ronde en cours, et ne sera pas apparié pour la suivante.

Article 10 : Arbitrage

- Arbitre principal : Emmanuel VARINIAC, arbitre international ;
- Arbitres adjoints : Bastien ROUX et Justine VARINIAC, arbitres fédéraux.

Article 11 : Appariements

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.8 conçu par Erick MOURET) se font au système suisse accéléré de Haley.

Article 12 : Appel

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 13 : Charte du joueur d'échecs

Il est demandé de prendre connaissance et de se conformer à la Charte du Joueur d'Échecs, au code du Sportif, au code de l'éthique de la F.I.D.E.

Il est demandé d'éviter toute discussion et de quitter l'aire de jeu dès la fin de sa partie. L'arbitre signalera les abandons non justifiés à la DNA de la FFE à travers le DTTS pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'aire de jeu pendant la ronde. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 14 : Services annexes

- Restauration et buvette sur place.
- Navette depuis la gare possible si arrangement préalable.
- L'inscription vaut acceptation du règlement.

L'organisateur du tournoi

Kevin JOURDAIN

L'arbitre principal

Emmanuel VARINIAC